

www.manmatformations.com

CATALOGUE 2025

Organisme certifié testeur CACES® R489 – R486 – R485
CENTRE AGRÉÉ PASSAGE EXAMEN AIPR



PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS



Maîtriser pour protéger

Formation

Conseil

Diagnostic

Accompagnement

Découvrez notre catalogue de formations en prévention des risques professionnels pour assurer la sécurité de vos employés et améliorer votre productivité.

PRESENTATION

Nous sommes enchantés de vous dévoiler notre nouveau catalogue 2025 dédié à la formation en prévention des accidents de travail.

Organisme de formation créé pour répondre aux besoins de sécurité et de bien-être des employés dans divers secteurs.

Nous proposons une gamme complète de formations allant des fondamentaux de la sécurité au travail aux techniques avancées de gestion des risques. Grâce à des modules interactifs et des sessions pratiques, nos cours visent à renforcer non seulement la compréhension des normes de sécurité, mais aussi à cultiver une culture de vigilance proactive parmi les travailleurs.

Nous vous invitons à explorer les opportunités offertes pour créer un environnement de travail plus sûr et plus sain.

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus sur nos services.

Bien plus qu'une entreprise, nous incarnons une vision audacieuse et une recherche constante de l'amélioration.



Pour les participants en situation d'handicap, en informant notre référent technique nous avons la possibilité d'adapter les formations, les formateurs ou de vous rediriger vers des partenaires spécialistes.

Référent Handicap : Mme Dolorès Estevez

Pourquoi former ?



1
Assurer la sécurité et la santé des travailleurs
Former vos collaborateurs à la prévention des risques professionnels contribue à l'amélioration de leurs conditions de travail et à la réduction des accidents professionnels.



2
Respecter les obligations réglementaires
Mettre en place une formation prévention des risques professionnels est une obligation légale pour les employeurs. Cela permet également de protéger l'entreprise et de limiter les risques d'accidents professionnels.



3
Améliorer la qualité et la productivité
Assurer la sécurité et la santé des travailleurs améliore leur bien-être et leur qualité de vie au travail, peut avoir un impact positif sur leur motivation et leur productivité.



Notre vision pour le secteur et au-delà.
Pionniers d'un avenir meilleur :
ensemble, créons une vision commune.

1

LA SATISFACTION CLIENT

S'engager dans une démarche qualité, c'est se donner l'assurance que nos clients obtiennent des services adaptés et de bonne qualité

3

L'ADAPTABILITE

Nous proposons des formations sur mesure et adaptées à vos problématiques et à vos besoins spécifiques

Notre Vision

L'AVENIR EN PERSPECTIVE

2

LA PERFORMANCE

La prévention des risques professionnels améliore la performance de votre entreprise. Investir dans la formation profitera donc à tous les niveaux

4

LA DURABILITÉ

la durabilité concerne à la fois l'employabilité des individus et l'apprentissage organisationnel afin de garantir l'adaptabilité et la capacité d'innovation de l'entreprise.

Nos Agréments



CERTIFIE

QUALIOPI



FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification QUALIOPI a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTION DE FORMATION

La certification QUALIOPI est une marque de qualité qui a été mise en place pour garantir la qualité des processus mis en œuvre par les prestataires d'actions de formation. Lorsqu'elle est délivrée au titre de la catégorie "Action de formation", cela signifie que l'organisme certifié a démontré sa capacité à offrir des formations conformes aux exigences réglementaires et aux attentes des financeurs de la formation professionnelle. .



CERTIFIE

ORGANISME TESTEUR



Un organisme testeur CACES est une entité certifiée qui évalue les compétences des individus souhaitant obtenir une certification pour la conduite en sécurité d'équipements de travail mobiles. Ces organismes doivent être accrédités par des instances reconnues pour garantir la conformité aux normes de sécurité et de formation. Lors des sessions de test, les candidats sont évalués sur leurs connaissances théoriques ainsi que sur leurs compétences pratiques.



CERTIFIE

CENTRE AGREER AIPR



FORMATIONS

Pour obtenir l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR), il est essentiel de passer l'examen dans un centre agréé. Ces centres sont certifiés pour assurer la conformité des examens aux normes établies par le gouvernement français. Vous pouvez généralement trouver la liste des centres agréés sur le site du Ministère de la Transition Écologique ou des organismes de formation accrédités.

L'Équipe

L'ÉNERGIE DE L'UNITÉ

Experts de Terrain

- ✓ Nos formateurs possèdent une expérience pratique dans le domaine de la prévention des risques professionnels.

Certifications Reconnues

- ✓ Nos formateurs sont certifiés et suivent régulièrement des formations pour rester à la pointe des dernières pratiques.

Approche Pédagogique

- ✓ Nous utilisons des méthodes interactives et adaptées pour garantir une compréhension optimale des concepts de sécurité



**Chaque défi
est une chance de briller.**

NOS FORMATIONS



- Autorisation de conduite tous types d'engins
- Préparation à l'obtention du CACES® R489-R486A-R485
- Monitorat (chariots –nacelles – gerbeurs – pont roulant...)
- Sauveteur Secouriste du Travail
- Incendie
- Evacuation
- Habilitation Electrique
- Gestes et Postures
- AIPR (Opérateur – Encadrant – Concepteur)
- Travail en hauteur (harnais, échafaudage)
- Document Unique

Préparation à l'autorisation de conduite (Chariots élévateurs, PEMPS, Gerbeurs, engins de chantier, grues auxiliaires, ponts roulants)

Initiale ou Réactualisation	Durée : 1 à 2 jours
Public : Tout le personnel	Prérequis : 18 ans – Apte médicalement
Formateurs qualifiés	Organisation : 1 à 8 stagiaires

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Identifier les risques à la conduite et à l'exécution des différents types d'opérations (transport, manutention, levage, terrassement)
Maîtriser les règles de sécurité et les mettre en pratique

MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation En face à face pédagogique orientée pratique conforme aux recommandations CNAMTS
Exposés interactifs, démonstrations, études de cas, mise en situation
Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation théorique et pratique
- Après avis favorable, attestation donnée en vue de la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite

**Formation à la conduite en sécurité avec passage de test CACES® R489
Chariots automoteurs à conducteur porté catégories 1A-1B-3-5-6**

Initiale ou Réactualisation	Durée : 2 à 3 jours
Public : Tout le personnel	Prérequis : 18 ans – Apte médicalement
Formateurs et testeurs qualifiés	Organisation : 1 à 6 stagiaires

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Il devra maîtriser la conduite des chariots de manutention, automoteur à conducteur porté d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R489 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) afin obtenir le CACES® R489 de la catégorie visée.

PEDAGOGIE

- Enseignement théorique -Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur
- Remise d'un livret de formation à la conduite en sécurité, pour un apprentissage complémentaire
- Réalisation de test théorique et pratique selon la procédure validée par organisme certificateur
- Les contenus de formation et des tests sont personnalisés aux spécificités des différentes recommandations d'engins.

VALIDATION DES ACQUIS

Pour obtenir le CACES®, le candidat doit à la fois remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques définies par la recommandation.

**Formation à la conduite en sécurité avec passage de test CACES® R486A
Plate-forme élévatrice de personne catégories A et B**

Initiale ou Réactualisation	Durée : 2 à 3 jours
Public : Tout le personnel	Prérequis : 18 ans – Apte médicalement
Formateurs et testeurs qualifiés	Organisation : 1 à 6 stagiaires

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Il devra maîtriser la conduite des plates-formes élévatrices d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R486 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) afin obtenir le CACES® R486 de la catégorie visée.

PEDAGOGIE

- Enseignement théorique - Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur
- Remise d'un livret de formation à la conduite en sécurité pour un apprentissage complémentaire
- Réalisation de test théorique et pratique selon la procédure validée par organisme certificateur
- Les contenus de formation et des tests sont personnalisés aux spécificités des différentes recommandations d'engins.

VALIDATION DES ACQUIS

Pour obtenir le CACES®, le candidat doit à la fois remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques définies par la recommandation.

Formation à la conduite en sécurité avec passage de test CACES® R485 Gerbeur accompagnant catégories 1 et 2	
Initiale ou Réactualisation	Durée : 1 à 2 jours
Public : Tout le personnel	Prérequis : 18 ans – Apte médicalement
Formateurs et testeurs qualifiés	Organisation : 1 à 8 stagiaires

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser la conduite du gerbeur dans une des catégories demandées conformément à la recommandation R485 de la Caisse Nationale d'Assurances Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS).

PEDAGOGIE

- Enseignement théorique - Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur
- Remise d'un livret de formation à la conduite en sécurité, pour un apprentissage complémentaire
- Réalisation de test théorique et pratique selon la procédure validée par organisme certificateur
- Les contenus de formation et des tests sont personnalisés aux spécificités des différentes recommandations d'engins.

VALIDATION DES ACQUIS

Pour obtenir le CACES®, le candidat doit à la fois remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques définies par la recommandation.

FORMATION DE MONITEUR D'ENTREPRISE SPECIALISE A LA CONDUITE DE CHARIOTS, NACELLES, GERBEURS, PONTS ROULANT

Initiale ou Réactualisation	Durée : 2 à 8 Jours (selon besoin)
Public : Personne appelée à devenir moniteur à la conduite dans l'entreprise	Prérequis : Ayant plus d'un an d'expérience de l'utilisation des chariots et des aptitudes pédagogiques
Formateurs et testeurs qualifiés	

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Préparer, animer et évaluer des actions de formation en entreprise liées à la conduite en sécurité en vue de l'examen de conduite ou du CACES®.

CONTENU

- - Posture du formateur et conditions de réussite du face-à-face pédagogique
- - Fondamentaux de la pédagogie pour adultes
- - Préparation et lancement d'une formation
- - Présentation du support d'animation, préparation des séquences d'animation
- - Rédaction d'aides pédagogiques adaptées à l'environnement de travail de chaque participant
- - Mises en situation : animation de la partie théorique, animation d'ateliers de conduite et de manœuvres
- - Animation d'évaluations théoriques et pratiques
- Passage de Test CACES® si besoin

VALIDATION DES ACQUIS

Certificat de réalisation
Attestation de fin de formation

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Initiale	Durée : 2 jours
Public : Tout le personnel	Prérequis : Aucun
Formateurs qualifiés	Organisation : 4 à 10 stagiaires

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être capable de mettre en œuvre des actions de prévention au profit de la santé et la sécurité dans son entreprise tout en respectant l'organisation de celle-ci.

Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident dans l'entreprise

COMPÉTENCES VISÉES

Cette formation a pour but d'apprendre aux participants à réagir face à une situation d'accident en mettant en œuvre des gestes de secours.

Les participants seront également capables de mettre en œuvre des actions de prévention au profit de la santé et sécurité au travail au sein de leur entreprise.

Cette formation répond à certaines exigences du code du travail et est également, grâce à son contenu, conforme au programme de l'INRS

PÉDAGOGIE

- Ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes
- 80 % pratique 20 % théorique

ÉVALUATION & CERTIFICATION

- Délivrance d'un certificat SST (Sauveteur Secouriste du Travail) à l'issue de la formation sous réserve de satisfaction des critères d'évaluation.
- Le certificat SST est valable 24 mois à compter de la fin de la formation SST.



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL MAC (*Maintien et Actualisation des Compétences*)

Réactualisation	Durée : 1 jour
Public : Tout le personnel	Prérequis : Aucun
Formateurs qualifiés	Organisation : 4 à 10 stagiaires

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Informer de l'évolution des techniques et des actions de prévention ou de secours
- Maintenir les connaissances du Sauveteur Secouriste du Travail.

COMPÉTENCES VISÉES

Pour que le certificat SST reste valide, le SST doit suivre tous les 24 mois une formation de Maintien et d'Actualisation de ses Compétences (MAC SST).

Cette formation a pour objet de garder à jour les compétences des SST.

PÉDAGOGIE

- Ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes
- 80 % pratique 20 % théorique

ÉVALUATION & CERTIFICATION

- Renouvellement du certificat SST à l'issue de la formation et remise d'une attestation individuelle de formation sous réserve de satisfaction des critères d'évaluation.

Le certificat SST sera à nouveau valable 24 mois à compter de la fin de la formation MAC SST



INCENDIE – MANIPULATION EXTINCTEUR

Initiale	Durée : 2 Heures
Public : Tout le personnel	Prérequis : Aucun
Formateurs qualifiés	Organisation : max 10 stagiaires

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Agir lors d'un départ de feu.
- Comprendre le fonctionnement d'un extincteur et savoir le manipuler.

PÉDAGOGIE

- Extincteurs
- Livret stagiaire « Lutte contre l'incendie »
- Alternance d'apports théoriques et d'application pratique.

SUIVI ET ÉVALUATION

- Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.
- Une attestation de formation individuelle sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation.

Programme

- Organisation de la prévention du risque incendie et réglementation
- Alarme et alerte
- Définition de l'incendie
- Le triangle du feu
- Les principales causes d'incendie
- Les classes de feux
- Principaux modes d'extinction et agents extincteurs
- Les différents types d'extincteurs
- Le fonctionnement des différents extincteurs
- L'attaque d'un début d'incendie
- Exercices sur générateur de feu
- Manipulation de deux types d'extincteurs (eau avec ou sans additif et CO2)
- Visite de l'entreprise afin de repérer et d'identifier les différents extincteurs

INCENDIE – NOS FORMATIONS EN UNITES MOBILES

MAN-MAT Formations vous propose différentes formations dans le domaine de la sécurité incendie et de la prévention des risques professionnels directement chez vous ou dans nos locaux. Les unités mobiles permettent de former au pied de votre entreprise jusqu'à 60 personnes dans une même journée.

Chaque véhicule de formation incendie est conçu et équipé du matériel nécessaire pour la réalisation des formations en toute autonomie

Sensibiliser votre personnel :

- A éteindre un feu en milieu clos.
- A la manipulation d'extincteur.
- A évacuer votre établissement.
- A évacuer en respectant vos consignes de sécurité.

Les modules de formation sont compris entre 1h et 7h par groupe

- 60 à 72 personnes formées en une journée
- Dans toute la France
- Autonome et écoresponsable sur site client
- Des formations sur mesure en fonction de vos besoins
- Unités Mobiles avec ou sans RIA
- 100% sécurisé, espace feu dédié



INCENDIE – EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION

Initiale	Durée : 0,5 à 1 jour
Public : Tout le personnel	Prérequis : Aucun
Formateurs qualifiés	Organisation : max 10 stagiaires

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Donner l’alerte rapidement.
- Utiliser les moyens de première intervention pour faire face à un feu.
- Connaître le signal d’alarme, les cheminements et la conduite à tenir en cas d’évacuation.
- Connaître les techniques et consignes de sécurité.
- Comprendre le rôle des guides files, serre-files et du responsable d'évacuation.

PÉDAGOGIE

- Extincteurs
- Livrets stagiaire « Lutte contre l’incendie » et « Evacuation »

SUIVI ET ÉVALUATION

Chaque participant signera par demi-journée une feuille d’émargement, également signée par le formateur.
Une attestation de formation individuelle sera établie pour chaque participant à l’issue de la formation.



INCENDIE – Equipier d'évacuation - Guide-file, serre-file

Initiale	Durée : 0,5 jour
Public : Tout le personnel	Prérequis : Aucun
Formateurs qualifiés	Organisation : max 10 stagiaires

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître la conduite à tenir en cas d'évacuation
- Préparer les conditions d'une évacuation en sécurité

PÉDAGOGIE

Moyens pédagogiques :

- Livret stagiaire sur l'évacuation.

La formation est assurée par un formateur expert en matière de prévention incendie.

SUIVI ET ÉVALUATION

Suivi :

Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.

Validation :

Une attestation de formation individuelle sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation



TRAVAUX EN HAUTEUR (ECHAFAUDAGE ROULANT)

Initiale	Durée : 1 jour
Public : Tout le personnel	Prérequis : Aucun
Formateurs qualifiés	Organisation : max 10 stagiaires

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier et prendre conscience du risque de chute de hauteur, adopter un comportement plus sécuritaire
- Connaître la réglementation, les méthodes de travail et la technologie des structures
- Connaître les instructions de vérification et d'entretien du matériel

PÉDAGOGIE

Moyens pédagogiques :

- Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur
- Equipements de protection individuelle
- Echafaudages roulants

SUIVI ET ÉVALUATION

- Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.
- Evaluation théorique et pratique.

Une attestation de formation individuelle sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation



TRAVAUX EN HAUTEUR (PORT DU HARNAIS)

Initiale	Durée : 0,5 jour
Public : Tout le personnel	Prérequis : Aucun
Formateurs qualifiés	Organisation : max 8 stagiaires

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Utiliser en sécurité un harnais antichute, de façon occasionnelle ou régulière.

PÉDAGOGIE

Moyens pédagogiques :

- Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur
- Equipements de protection individuelle
- Harnais, cordes, longes, anti-chutes

SUIVI ET ÉVALUATION

- Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.
- Evaluation théorique et pratique.
- Une attestation de formation individuelle sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation.

AIPR – Niveau OPERATEUR

Initiale	Durée : 1 jour
Public : Tout le personnel	Prérequis : Aucun
Formateurs qualifiés	Organisation : max 8 stagiaires

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Etre capable d'identifier les risques, en temps réel, lors des interventions à proximité des réseaux
- Mettre en œuvre les principes de prévention et les consignes reçues de l'encadrement
- Obtenir sa certification AIPR opérateur

Public : Salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit dans le cadre de travaux urgents soit en tant que conducteurs d'engins ou suiveurs, titulaires ou non des CACES® suivants :

- Engins de chantiers (R482)
- Grues (R483, R487, R490)
- Chariots automoteurs de manutention à conducteur porté (R489)
- Plates-formes Elévatrices Mobiles de Personnes (Nacelle) (R486)
- Pompe et tapis à béton

PÉDAGOGIE

Moyens pédagogiques :

- Salle de formation équipée d'ordinateurs / tablettes connectés à internet
- Livrets stagiaires

SUIVI ET ÉVALUATION

Test théorique nationale (QCM) sur la plate-forme nationale d'examen AIPR

Attestation de réussite à l'examen remise aux participants et à l'employeur en fin de formation qui permettra au chef d'entreprise de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA N° 15465*01.

CENTRE AGRÉÉ PASSAGE EXAMEN AIPR

L'AIPR est l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux. C'est la preuve que vous vous êtes assurés des compétences et des connaissances de vos salariés intervenant dans la préparation ou l'exécution de travaux à proximité des réseaux.

Passage de test sec (sans formation) : 1H par participant

Tous les vendredis à partir de 10 h
Inscription obligatoire le jeudi précédent
3 plages horaires
10H (8 places)
11H (8 places)
12H (8 places)

AIPR – Niveau ENCADRANT

Initiale	Durée : 1 jour
Public : Tout le personnel	Prérequis : Aucun
Formateurs qualifiés	Organisation : max 8 stagiaires

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique
Comprendre les obligations et responsabilités des différentes parties prenantes
Adopter les bonnes pratiques anti-endommagement des réseaux pour sécuriser les biens et les personnes
Réussir l'examen QCM pour être autorisé à intervenir à proximité des réseaux

Public : Salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux) et encadrant les chantiers de travaux.

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Carte d'identité à jour pour présentation à l'examen.

PÉDAGOGIE

Moyens pédagogiques :

- Salle de formation équipée d'ordinateurs
- Livrets stagiaires

SUIVI ET ÉVALUATION

Test théorique nationale (QCM) sur la plate-forme nationale d'examen AIPR

CENTRE AGRÉÉ PASSAGE EXAMEN AIPR
L'AIPR est l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux. C'est la preuve que vous vous êtes assurés des compétences et des connaissances de vos salariés intervenant dans la préparation ou l'exécution de travaux à proximité des réseaux.

Passage de test sec (sans formation) : 1H par participant

Tous les vendredis à partir de 10 h
Inscription obligatoire le jeudi précédent
3 plages horaires
10H (8 places)
11H (8 places)
12H (8 places)

Attestation de réussite à l'examen remise aux participants et à l'employeur en fin de formation qui permettra au chef d'entreprise de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA N° 15465*01

AIPR – Niveau CONCEPTEUR

Initiale	Durée : 1 jour
Public : Tout le personnel	Prérequis : Aucun
Formateurs qualifiés	Organisation : max 8 stagiaires

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux
- S'entraîner sur des questions QCM concepteur tirées de la base de données mise à disposition

Public : Salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre, responsable de projet devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux : effectuer les demandes de travaux (DT), analyser les DT, demander des investigations complémentaires, transmettre les informations utiles sur les réseaux dans les dossiers de consultation et les marchés, réaliser les marquages et piquetages des réseaux enterrés et assurer le suivi et le contrôle des travaux.

PÉDAGOGIE

Moyens pédagogiques :

- Salle de formation équipée d'ordinateurs / tablettes connectés à internet
- Livrets stagiaires

SUIVI ET ÉVALUATION

Test théorique nationale (QCM) sur la plate-forme nationale d'examen AIPR

CENTRE AGRÉÉ PASSAGE EXAMEN AIPR
L'AIPR est l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux. C'est la preuve que vous vous êtes assurés des compétences et des connaissances de vos salariés intervenant dans la préparation ou l'exécution de travaux à proximité des réseaux.

Passage de test sec (sans formation) : 1H par participant

Tous les vendredis à partir de 10 h
Inscription obligatoire le jeudi précédent
3 plages horaires
10H (8 places)
11H (8 places)
12H (8 places)

Attestation de réussite à l'examen remise aux participants et à l'employeur en fin de formation qui permettra au chef d'entreprise de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA N° 15465*01.

HABILITATIONS ELECTRIQUES PERSONNEL ELECTRICIEN B1(V) / B2(V) / BR / BC

Initiale OU réactualisation	Durée : 1 à 3 jours
Public : Personnel sur des opérations d'ordres électriques	Prérequis : Compétences en électricité
Formateurs qualifiés	Organisation : max 8 stagiaires

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'analyser les risques électriques (repérage, identification, évaluation)
- Connaître les prescriptions et procédés de prévention des risques électriques et savoir les mettre en œuvre
- Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail pour les personnes qui en ont la charge
- Mettre en application les mesures de prévention adaptées au risque électrique des ouvrages ou installations concernés
- Connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Pour cette formation assurez-vous d'avoir des compétences en électricité dans le domaine de tension considérée, sur les ouvrages ou les installations électriques, résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle et notamment savoir :

- Différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu
- Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects ;
- Identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonctions : séparation, protection commande, etc.)
- Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles.

PÉDAGOGIE

- Salle de formation équipée d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur
- Armoires électriques
- Equipements de Protection Individuelle
- Livret stagiaire

SUIVI ET ÉVALUATION

Suivi : Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.

Evaluation : QCM (obligation de 70 % de bonnes réponses) et mise en situations pratique.

Validation : Attestation de savoirs : avis après formation en vue de la délivrance par l'employeur d'un titre d'habilitation.

Périodicité de recyclage recommandée par la NF C 18 510 : 3 ans.

HABILITATIONS ELECTRIQUES PERSONNEL NON ELECTRICIEN **B0 /BS / BE MANOEUVRE**

Initiale OU réactualisation	Durée : 1 à 3 jours
Public : Personnel sur des opérations d'ordres NON électriques	Prérequis : Aucun
Formateurs qualifiés	Organisation : max 8 stagiaires

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'analyser les risques électriques (repérage, identification, évaluation)
- Connaître les prescriptions et procédés de prévention des risques électriques et savoir les mettre en œuvre
- Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail pour les personnes qui en ont la charge
- Mettre en application les mesures de prévention adaptées au risque électrique des ouvrages ou installation concernés
- Connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

PÉDAGOGIE

Moyens pédagogiques :

- Salle de formation équipée d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur
- Armoires électriques
- Equipements de Protection Individuelle
- Livret stagiaire

SUIVI ET ÉVALUATION

Suivi : Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.

Evaluation : QCM (obligation de 70 % de bonnes réponses) et mise en situations pratique.

Validation : Attestation de savoirs : avis après formation en vue de la délivrance par l'employeur d'un titre d'habilitation.

Périodicité de recyclage recommandée par la NF C 18 510 : 3 ans

GESTES ET POSTURES

Initiale	Durée : 1 jour
Public : Tout le personnel	Prérequis : Aucun
Formateurs qualifiés	Organisation : max 10 stagiaires

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Prévenir les risques liés à la manutention manuelle
- Identifier les contraintes physiques (mauvaises postures et gestes déclencheurs de douleurs)
- Acquérir une compétence gestuelle minimale dans la manutention de charge
- Étudier et appliquer les principes d'économie d'effort
- Contribuer à réduire les T.M.S. (Troubles Musculo-Squelettiques) par l'apport de solutions pratiques aux situations rencontrées dans l'entreprise
- Utilisation du gilet de prévention avec alarme et vibreur de mauvaises postures

PÉDAGOGIE

Moyens pédagogiques :

- Salle de formation équipée d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur
- Charges à porter (idéalement fourni par le client)

SUIVI ET ÉVALUATION

Suivi : Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.

Validation : Remise d'une attestation de formation individuelle de formation.

Possibilité de modifier le programme selon besoin :

- Travail sur écran
- Agir sur les troubles musculo-squelettique



DUER (Document unique) *Appréhender le Document Unique d'Evaluation des Risques*

Initiale	Durée : selon besoin
Public : Toute personne impliquée dans la prévention au sein de l'entreprise	Prérequis : Aucun
Formateur qualifié	Organisation : sur rdv

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Mettre en place et questionner sa démarche d'évaluation des risques
- Intégrer les nouveaux risques dans la démarche d'évaluation des risques
- Mettre à jour régulièrement son DUER et l'utiliser comme un outil dynamique de prévention

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)

Mise à disposition d'un support pédagogique à l'issue de la formation





manmatformations@gmail.com

Merci.

TRANSFORMONS L'ORDINAIRE EN EXTRAORDINAIRE

"Au fil de ce catalogue, nous avons exploré ensemble les différentes formations dont vous pourriez bénéficier, avec des objectifs clairement définis, une méthodologie stratégique et qui sera adaptée après une analyse approfondie de vos besoins.

En conclusion, nous sommes enthousiastes quant aux prochaines étapes et sommes impatients de collaborer pour atteindre nos objectifs communs.

Merci encore pour votre attention.

À bientôt pour la suite passionnante de nos projets.